



**La Coalition pour la dignité des aînés annonce la tenue
d'États généraux sur les conditions de vies des aînés**

Québec, le lundi 21 février 2022 - La Coalition pour la dignité des aînés a annoncé aujourd'hui la tenue d'États généraux sur les conditions de vie des aînés qui se dérouleront à Québec le 3 mai prochain et qui réuniront des représentants de toute la société civile québécoise.

« Nous souhaitons voir les représentants de la société civile et les experts québécois se positionner relativement aux 38 solutions que nous avons élaborées, afin de les parfaire, de les prioriser et de mettre de l'avant les meilleurs moyens de mieux vieillir au Québec », a expliqué madame Rose-Mary Thonney, présidente de l'association québécoise des retraités des secteurs publics et parapublics (AQRP).

« Ensemble, nous souhaitons élaborer une déclaration commune, qui permettra de tracer les contours de ce que nous voyons comme des conditions de vie réellement adaptées aux besoins et aux désirs des aînés. Parce que vivre, c'est aussi vieillir », a poursuivi Lise Lapointe, présidente de l'Association des retraités et retraitées de l'éducation et autres services publics du Québec (AREQ).

Les 38 solutions proposées par la Coalition sont regroupées sous quatre principaux thèmes, la santé, les finances, les droits des aînés et la participation citoyenne.

Santé

La Coalition pour la dignité souhaite en finir avec la vision hospitalo-centriste du système de santé qui va à l'encontre de la volonté de la majorité qui souhaite rester à la maison le plus longtemps possible. Nécessairement, les budgets destinés aux soins et aux services à domicile devront être ajustés à cette volonté. Des investissements plus importants devront également être faits en matière de prévention ainsi qu'en promotion des saines habitudes de vie.

« La manière d'offrir les soins doit être repensée afin de favoriser une plus grande autonomie des aînés afin de leur permettre de retrouver, de réapprendre, de récupérer ou de maintenir les compétences et les fonctions nécessaires à la réalisation de leurs activités quotidiennes », a soutenu Mme Andrée Lamontagne, présidente du Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé (RIIRS).

Finances

Les aspects touchant les finances et la fiscalité sont fondamentaux afin d'assurer le bien-être et le vieillissement dans la dignité. La bonification du Supplément de revenu garanti et de la Pension de la sécurité de la vieillesse, le crédit d'impôt pour les frais médicaux ainsi que la diminution du seuil d'admissibilité de 3 % à 1,5 % pour les 65 ans et plus figurent parmi les 38 solutions proposées par la Coalition. M. Pierre Lynch, président de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), a tenu à rappeler des statistiques accablantes sur les revenus des aînés québécois. « En avril 2021, L'IRIS a établi le revenu individuel viable moyen au Québec à 28 000\$. Selon les statistiques actuellement disponibles, près de 33% des aînés québécois ont des revenus inférieurs à 20 000\$. C'est inacceptable ».

Défense des droits

Les droits des aînés se doivent d'être mieux protégés. La pandémie a été une importante prise de conscience, mais des situations inacceptables existaient bien avant celle-ci. Avec plus du quart de la population québécoise qui sera âgée de plus de 65 ans d'ici les 15 prochaines années, la



Coalition pour la dignité des aînés

Coalition est d'avis qu'il est impératif de créer un poste de protecteur des aînés, indépendant du réseau de la santé et du gouvernement.

« Ce n'est plus le temps de penser, c'est le temps d'agir. Alors, c'est très rapidement que notre société doit s'adapter à cette nouvelle réalité démographique. Il faut s'assurer que les aînés vieillissent dans la dignité et que leurs droits soient respectés dans toutes nos institutions », a soutenu M. Laurent Aubin, président de l'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (AQDER).

Participation citoyenne

Le traitement réservé aux aînés par la société a été mis en relief durant la pandémie. Les aînés n'ont pas à être infantilisés et doivent sortir de l'isolement. Ils peuvent et doivent faire partie des réflexions sur les politiques publiques à tous les niveaux. Tout en tenant compte des personnes aînées immigrantes et de la communauté LGBTQ +, la Coalition pour la dignité des aînés propose que des projets soient rapidement mis en place afin de permettre aux aînés de s'exprimer et s'intégrer dans leur communauté.

« La participation citoyenne est un pan incontournable de la vie des aînés qui, pour la vaste majorité, sont autonomes, socialement actifs, économiquement indépendants et contribuent activement à la société. » a expliqué Mme Mireille Beaulac, présidente de l'Alliance des associations des retraités (AAR).

Les États généraux sur les conditions de vie des aînés se dérouleront le 3 mai prochain à Québec.

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés : Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales de personnes aînées représentant plus de 150 000 aînés et constituant un interlocuteur privilégié auprès du gouvernement pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des personnes aînées québécoises.

<https://coalitiondigniteaines.quebec>

- 30 -

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Informations :

Alexandra Boudrault

aboudreault@catapultecommunication.com

514-973-6423